



Observatoire du pays des OLONNES

Tout bon citoyen a non seulement le droit, mais encore est obligé, de publier ce qu'il croit utile au bonheur de ses semblables. [Baron d'Holbach]

Au Sommaire de ce Numéro :

- Le mot du président
- La commune unique : Création de l'APRO
- L'assemblée générale de l'OPO - 2006
- Station d'épuration : information des verts
- Circulez, il y a des choses à voir
- Du côté de l'urbanisme : Quid du logement social depuis 1 an ?
- Historique des restaurants du coeur
- Humeur : Les déchets, une mine d'or ?

Le mot du président

2007 est déjà fortement entamée. Les événements politiques se bousculent avec de multiples élections (présidentielles - législatives ...) où se joueront une partie de notre avenir et du fonctionnement de notre démocratie.

En cette année nouvelle, l'action de l'OPO se poursuivra et, grâce votre travail personnel, le journal de notre association essaiera de cerner, d'analyser les mesures, les projets de nos élus qui permettent d'améliorer la qualité de vie aux Olonnes.

De plus l'APRO (Association Pour le Regroupement des Olonnes) dont l'OPO est co-fondatrice et animatrice donnera une impulsion, une énergie nouvelle à notre action et à nos analyses. Ainsi pourrons nous faire entendre notre voix citoyenne en toute liberté même si, cette liberté d'analyse n'est pas toujours appréciée dans certains milieux et partis politiques. Elle permet de montrer aux élus et à nos concitoyens que tout n'est pas parfait dans l'entité urbaine où nous avons choisi de vivre, de travailler.

Quelques rappels vous permettrons de constater combien il faut être vigilant :

- Le coût financier de la station d'épuration du Petit Plessis qui sera peut-être inaugurée en novembre 2007,
- La sortie de terre du Pôle santé de la vannerie après de nombreuses vicissitudes
- Le transfert à la Guérinière du Lycée Tabarly
- La mise en pratique du SCOT
- ...

Vigilance, perspicacité, originalité doivent aider l'OPO et ses amis de l'APRO à intensifier le mieux vivre et à protéger l'environnement attaqué de toutes parts par l'urbanisation accélérée et l'absence de véritables projets.

Bonne Année 2007 à chacun d'entre vous et à votre famille

Claude Garandea

La commune unique au Pays des Olonnes

Création de l'APRO (Association Pour le Regroupement des Olonnes)



venu une véritable usine à gaz, nous coûtant le maximum, pour obtenir le minimum, ne semble gêner personne ?

Qu'il ne soit pas possible d'avoir un plan général de développement pour une agglomération qui frise 45000 personnes, que chacun continue de faire sa petite affaire dans son coin, ne semble



non plus ne pas gêner grand monde. Prenez l'exemple des salles, spectacle ou réunion, chacun continue de travailler pour sa paroisse. N'est-ce pas dommage, car ceci empêche de voir grand, et d'imaginer correctement une(ville) ag-

glomération, qui à terme ira certainement à 60000 âmes !

L'on ne peut que trépigner d'impatience devant le temps perdu, car l'avenir, la modernité, la réussite tout simplement, passe par l'indispensable regroupement, pour créer « Les Sables des Olonnes » qui deviendrait ainsi une véritable capitale sur le littoral, et pourrait par sa puissance imposer plus facilement ses vues. L'on ne traite pas de la même façon, une ville importante et une petite ville d'une quinzaine de milliers d'habitants.

Le moment est donc venu, de faire un premier regroupement de tous ceux qui veulent mettre fin au passéisme des élus, et préparer un avenir digne de nos ambitions.

Pour cela, l'APRO est ouvert, à la fois aux associations qui veulent nous rejoindre, plusieurs d'ailleurs sont en train de le faire, et aux particuliers désirant nous apporter leurs énergies, car il va en valoir beaucoup pour gagner ce combat de l'avenir.

Aux armes (symboliquement) citoyens, la patrie des Olonnes est en danger.

Gilbert GROSS (<http://apro85.canalblog.com>)

Encore une nouvelle association, direz-vous ? Certes, mais c'est une absolue nécessité.

APRO signifie : association pour le regroupement des communes.

La grande majorité du peuple des Olonnes désire ce regroupement, car il est une nécessité vitale pour l'avenir. Aussi 3 associations actuelles, INNOVA aux Sables, CACO au Château et OPO à Olonne, viennent de s'unir, dans ce qui est destiné à devenir une fédération d'associations des Olonnes, convaincues qu'il faut désormais intensifier l'action, pour déboucher sur un référendum d'initiative populaire.

Ceci est en effet le seul moyen d'obtenir de nos élus, qu'ils écoutent le bon peuple, d'autant que les municipales sont assez proches, et qu'il y aura demande d'explications, sur le refus d'aborder cette question, voir de la faire disparaître de documents officiels importants, ainsi que le montrait il y a peu Henry GUIBERT.

Quand ils ne peuvent pas élucider nos questions, ils tentent de donner des explications sur ce refus, en réalité, explications qui sont des faux fuyants, car elles cachent une réalité peu glorieuse. Les intérêts particuliers et partisans, veulent continuer de primer l'intérêt général.

Que le système actuel qui nous gère (3 commu-

nes) nous coûte le maximum, pour obtenir le minimum, ne semble

gêner personne ?

Qu'il ne soit pas possible d'avoir un plan général de développement pour une agglomération qui frise 45000 personnes, que chacun continue de faire sa petite affaire dans son coin, ne semble

non plus ne pas gêner grand monde. Prenez l'exemple des salles, spectacle ou réunion, chacun continue de travailler pour sa paroisse. N'est-ce pas dommage, car ceci empêche de voir grand, et d'imaginer correctement une(ville) ag-

glomération, qui à terme ira certainement à 60000 âmes !

L'on ne peut que trépigner d'impatience devant le temps perdu, car l'avenir, la modernité, la réussite tout simplement, passe par l'indispensable regroupement, pour créer « Les Sables des Olonnes » qui deviendrait ainsi une véritable capitale sur le littoral, et pourrait par sa puissance imposer plus facilement ses vues. L'on ne traite pas de la même façon, une ville importante et une petite ville d'une quinzaine de milliers d'habitants.

Le moment est donc venu, de faire un premier regroupement de tous ceux qui veulent mettre fin au passéisme des élus, et préparer un avenir digne de nos ambitions.

Pour cela, l'APRO est ouvert, à la fois aux associations qui veulent nous rejoindre, plusieurs d'ailleurs sont en train de le faire, et aux particuliers désirant nous apporter leurs énergies, car il va en valoir beaucoup pour gagner ce combat de l'avenir.

Aux armes (symboliquement) citoyens, la patrie des Olonnes est en danger.

Gilbert GROSS (<http://apro85.canalblog.com>)

Encore une nouvelle association, direz-vous ? Certes, mais c'est une absolue nécessité.

APRO signifie : association pour le regroupement des communes.

La grande majorité du peuple des Olonnes désire ce regroupement, car il est une nécessité vitale pour l'avenir. Aussi 3 associations actuelles, INNOVA aux Sables, CACO au Château et OPO à Olonne, viennent de s'unir, dans ce qui est destiné à devenir une fédération d'associations des Olonnes, convaincues qu'il faut désormais intensifier l'action, pour déboucher sur un référendum d'initiative populaire.

Ceci est en effet le seul moyen d'obtenir de nos élus, qu'ils écoutent le bon peuple, d'autant que les municipales sont assez proches, et qu'il y aura demande d'explications, sur le refus d'aborder cette question, voir de la faire disparaître de documents officiels importants, ainsi que le montrait il y a peu Henry GUIBERT.

Quand ils ne peuvent pas élucider nos questions, ils tentent de donner des explications sur ce refus, en réalité, explications qui sont des faux fuyants, car elles cachent une réalité peu glorieuse. Les intérêts particuliers et partisans, veulent continuer de primer l'intérêt général.

Que le système actuel qui nous gère (3 commu-

nes) nous coûte le maximum, pour obtenir le minimum, ne semble

gêner personne ?

Qu'il ne soit pas possible d'avoir un plan général de développement pour une agglomération qui frise 45000 personnes, que chacun continue de faire sa petite affaire dans son coin, ne semble

non plus ne pas gêner grand monde. Prenez l'exemple des salles, spectacle ou réunion, chacun continue de travailler pour sa paroisse. N'est-ce pas dommage, car ceci empêche de voir grand, et d'imaginer correctement une(ville) ag-

glomération, qui à terme ira certainement à 60000 âmes !

L'on ne peut que trépigner d'impatience devant le temps perdu, car l'avenir, la modernité, la réussite tout simplement, passe par l'indispensable regroupement, pour créer « Les Sables des Olonnes » qui deviendrait ainsi une véritable capitale sur le littoral, et pourrait par sa puissance imposer plus facilement ses vues. L'on ne traite pas de la même façon, une ville importante et une petite ville d'une quinzaine de milliers d'habitants.

Le moment est donc venu, de faire un premier regroupement de tous ceux qui veulent mettre fin au passéisme des élus, et préparer un avenir digne de nos ambitions.

Pour cela, l'APRO est ouvert, à la fois aux associations qui veulent nous rejoindre, plusieurs d'ailleurs sont en train de le faire, et aux particuliers désirant nous apporter leurs énergies, car il va en valoir beaucoup pour gagner ce combat de l'avenir.

Aux armes (symboliquement) citoyens, la patrie des Olonnes est en danger.

Gilbert GROSS (<http://apro85.canalblog.com>)

Encore une nouvelle association, direz-vous ? Certes, mais c'est une absolue nécessité.

APRO signifie : association pour le regroupement des communes.

La grande majorité du peuple des Olonnes désire ce regroupement, car il est une nécessité vitale pour l'avenir. Aussi 3 associations actuelles, INNOVA aux Sables, CACO au Château et OPO à Olonne, viennent de s'unir, dans ce qui est destiné à devenir une fédération d'associations des Olonnes, convaincues qu'il faut désormais intensifier l'action, pour déboucher sur un référendum d'initiative populaire.

Ceci est en effet le seul moyen d'obtenir de nos élus, qu'ils écoutent le bon peuple, d'autant que les municipales sont assez proches, et qu'il y aura demande d'explications, sur le refus d'aborder cette question, voir de la faire disparaître de documents officiels importants, ainsi que le montrait il y a peu Henry GUIBERT.

Quand ils ne peuvent pas élucider nos questions, ils tentent de donner des explications sur ce refus, en réalité, explications qui sont des faux fuyants, car elles cachent une réalité peu glorieuse. Les intérêts particuliers et partisans, veulent continuer de primer l'intérêt général.

Que le système actuel qui nous gère (3 commu-

nes) nous coûte le maximum, pour obtenir le minimum, ne semble

gêner personne ?

Qu'il ne soit pas possible d'avoir un plan général de développement pour une agglomération qui frise 45000 personnes, que chacun continue de faire sa petite affaire dans son coin, ne semble

non plus ne pas gêner grand monde. Prenez l'exemple des salles, spectacle ou réunion, chacun continue de travailler pour sa paroisse. N'est-ce pas dommage, car ceci empêche de voir grand, et d'imaginer correctement une(ville) ag-

glomération, qui à terme ira certainement à 60000 âmes !

L'Assemblée générale de l'OPO s'est tenue le mercredi 15 novembre 2006. Devant un groupe restreint de onze personnes, le président Claude Garandeau ouvre la séance et remercie les membres présents.

Malgré ce petit nombre, il constate que les présents et les membres représentés par un pouvoir (11) donnent un total de 22 (en 2006, 38 personnes ont réglé leur cotisation annuelle mais 14 ont sans doute par inadvertance oublié de s'acquitter auprès du trésorier de leur modeste cotisation. Le quorum nécessaire est atteint et l'AG peut délibérer et voter légalement.

Notre ami et trésorier, André Grasset donne lecture du rapport financier. Les finances 2006 sont saines. Elles font ressortir un solde positif de 765,95 euros. La quasi-totalité des dépenses est liée à l'impression du journal. Ce rapport est voté à l'unanimité.

De nombreux problèmes sont évoqués par les membres de l'Assemblée. Suite à une question de Jean Emmanuel, chacun regrette l'absence de réunions publiques sur des questions vitales d'actualité. Tout sera mis en place en 2007 pour y remédier. Après une analyse de G. Gross sur la commune unique et les difficultés de sa mise en place, une discussion s'engage. Les interventions de J. Emmanuel, B. Massuyeau et JC. Rossignol complètent le tableau brossé par G. Gross et approuvent ses conclusions. Le SCOT se met en place "cahin-caha" mais trop d'associations citoyennes sont tenues à l'écart du débat et des réunions préparatoires. Le courrier adressé par nos soins au Sous-Préfet des Sables at-il servi à quelque chose ? On peut

L'Assemblée Générale de l'OPO 2006

en douter. La station d'épuration et l'inflation dépensière liée à sa réalisation interpellent chaque citoyen. Il serait bon d'éclairer les uns et les autres sur certaines insuffisances dans les phases préparatoires, prévisionnelles et opérationnelles. Le Conseil régional a en voyé une lettre à chaque commune des Olonnes sur la bio-diversité. Il serait bon de se pencher sur ce dossier et sur les autres évoqués ci-dessus au cours de nos prochains travaux.

Dans un dernier temps, le CA de l'OPO procède au remplacement des démissionnaires ou des sortants. Quatre nouveaux membres font leur apparition :

- Madame Girardeau Danièle d'Olonne sur mer,
- Monsieur Chopin Christian d'Olonne sur mer,
- Monsieur Belier Daniel du Château d'Olonne,
- Madame Galbrun Andrée de la Chaume.

Suite à cette élection, le président clôt les travaux et invite les membres présents au pot de l'amitié offert par l'association.

POUR MIEUX VIVRE AU PAYS DES OLONNES, ADHÉREZ A L'OPO

Secrétariat : Fawzia BRUNET, 21 Impasse Bel Air, 85100 Les Sables d'Olonne

NOM : Prénom :
.....

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :
.....

Profession : Téléphone :
.....

Souhaite adhérer à l'OPO : Ci-joint un chèque de 10 Euros (15 Euros pour les couples)

Adhésion groupée - Bulletin (Parution 2 à 3 numéros par an) + cotisation : 18 Euros par an

La station d'épuration Une information des Verts



épures émanant du site de la communauté de Communes des Olonnes



La station en elle-même était nécessaire. Les choix géographiques et techniques retenus répondent plus à une logique de tuyauterie industrielle qu'à des choix écologiques, économiques, et durables.

Une ville de l'ouest de la France mène un projet semblable à celui des Olonnes (140 000 équivalents/habitants.) Elle avait prévu initialement d'évacuer les eaux sortant d'usine, par conduite souterraine, dans la rivière voisine située à plusieurs km.

Une étude approfondie proposant d'utiliser le lit d'un ruisseau et son pouvoir autoépurateur augmenté par des plantations de macrophytes (du type roseaux, saules...) a permis de réduire la facture de plusieurs millions : dans ce cas on a préféré pousser le traitement dans l'usine et le combiner avec les capacités autoépuratrices du ruisseau. Avec cet aménagement, les eaux arrivant à la rivière seront de meilleure qualité par rapport à un rejet direct par tuyau. Et en prime on « renature » un ruisseau abandonné pour lui redonner ses fonctions naturelles d'autoépuration, de régulation hydraulique et d'accueil de la vie aquatique.

L'économie de plusieurs millions d'euros a pesé dans la décision d'adopter cette méthode qui propose une alternative durable au projet de très longue canalisation du départ.

Il ne nous reste plus qu'à regretter qu'une réflexion du même type n'ait pas été menée par la CCO, et à espérer qu'elle le sera pour de futurs projets

La station d'épuration : Le contribuable paiera

La nouvelle station d'épuration des Olonnes au lieu-dit « Le Petit Plessis » suscite de nombreuses questions et commentaires au moment où apparaissent des difficultés financières importantes de la Communauté de Communes des Olonnes.

La construction d'une nouvelle station d'épuration est considérée par tous comme une nécessité. Mais à quel prix ? 42 M d'euros : c'est pratiquement le double de la facture annoncée au départ !

Le site du Petit Plessis a été choisi parce que proche du lieu de rejet des eaux en mer mais aussi parce qu'il a peu d'habitants sous les vents dominants. Les odeurs éventuelles dues à des dysfonctionnements seront donc réduites.

Mais ce lieu, éloigné du centre géographique de l'agglomération et de La Petite Garlière où arrivent actuellement les réseaux de collecte, impose une longue conduite forcée de gros calibre en matériaux résistants à la corrosion, donc fort chers (1).

Et le choix du Petit Plessis pour la station d'épuration en a imposé un autre, fort ruineux, de pose d'un émissaire de 1500 m.

Pourquoi n'avoir pas choisi un site plus central pour cette usine ? La réserve foncière importante dans le secteur de Pierre Levée donnait l'opportunité d'un site qui aurait eu le mérite d'approvisionner en eau d'arrosage le golf voisin ; il aurait aussi permis un lagunage de sortie d'usine pour parfaire l'épuration.

En effet, faut-il rappeler que l'exposition au soleil et l'oxygénation sont les facteurs principaux de l'épuration ?

En choisissant le « Petit Plessis », la conduite onéreuse est allongée, donc coûte encore plus cher.

Autre inconvénient : de la sortie de l'usine à la baie de St Jean, on transporte l'eau épurée selon les normes en conduite souterraine, donc, hélas, à l'abri de l'air et de la lumière et de leur pouvoir d'épuration complémentaire.

Les Verts du Pays des Olonnes

- 1- Les grosses conduites du réseau actuel subissent bon an mal an plusieurs ruptures dues à la corrosion. L'hydrogène sulfuré des effluents crée une forte acidité qui en est la cause.

Le touriste se dirigeant vers Les Olonnes en venant de la roche sur Yon par la 2x2 voies peut se poser quelques questions sur les Vendéens de la Côte. Ayant vu un panneau indiquant Les Sables à 12 Km puis, plus loin la même destination à 10 Km, s'il a consulté son totalisateur journalier à chaque indication, aura constaté que son véhicule a parcouru 15 Km...!!!

En quels lieux, grands dieux, va-t-il atterrir, qui sont donc ces gens qui dérobent impunément 3 kilomètres sur une nationale sans que la presse en ait vent, sans que la police ne fasse rien ?

Plus tard, rassuré (plus ou moins) et ayant pris ses quartiers il aura la surprise, en se rendant des sables d'Olonne à la Gachère par la rue Georges Clemenceau et la route des Maraîchers, c'est à dire la D122 et la D80; de voir de nombreux panneaux lui indiquant l'entrée et la sortie d'Olonne sur Mer ... Il aura une curieuse impression concernant les limites de cette commune .

En fait, il n'en est jamais sorti ! Seule une bizarre conception locale de la signalisation est cause de ses doutes hallucinatoires .. Oui nous sommes en une région curieuse . Ainsi il est préférable, pour se rendre à Brem sur mer en venant des Sables, de prendre la route passant par la forêt plutôt que celle qui vous conduit par le centre d'Olonne sur Mer . Aux heures de pointe hors de saison et à toute heure en Été, le carrefour de la Mairie est un piège éprouvant pour les nerfs délicats.



C e l a , aucune signalisation ne nous en prévient !

Je vous le dit, en circulant il y a des choses à voir !

Le paysage est bien agréable ... et le visiteur n'a aucune difficulté pour choisir, qui sa grande surface, qui sa marque d'automobile, qui son opticien il lui suffit d'ouvrir les yeux ... la publicité est abondante Il y a autre chose à voir, mais pour cela, il nous faut laisser la voiture au parking.

Dans le hall de la Mairie des Sables est exposé le projet concernant l'aménagement futur du Remblai .



De prime abord nous voyons un beau dessin, mais la circulation automobile est curieusement réduite à la portion congrue .

Peut-être un récent incident ayant vu un chauffeur se faire verbaliser pour avoir roulé à 35 kilomètres/heure le long du Remblai a-t-il motivé le concepteur de ce projet, car sur une bonne partie, les autos seront interdites de séjour... Tout le monde ne pourra plus admirer la rade dans ses quatre roues ... à moins de louer une Rosalie, mais

Circulez ... Il y a des choses à voir !

les personnes âgées seront défavorisées ..

En outre, c'est une simple remarque pratique; si ce parcours est réservé aux livraisons, riverains, secours et services, tels que véhicules de nettoyage et enlèvement des ordures ménagères; comment fera-t-on respecter ces règles à moins de poster des «Cerbères» aux entrées de ce domaine réservé ?

Lors de ma visite à cette intéressante exposition, deux personnes résidant très certainement sur le Remblai, s'indignaient de constater que les plantations prévues (et représentées de façon imposante) allaient les empêcher de voir la mer...

Il ne suffit pas de réaliser une belle image pour satisfaire à la logique de l'utilisation. L'aménagement du port de pêche a, d'ailleurs fait fi des pauvres cyclistes au profit des stationnements de voitures Ils avaient auparavant une



maigre piste bordée de vert... à présent, ils risquent leur peau pour le plaisir des tenants du 4/4 .

Oui, il y a des choses à voir... et à comprendre aussi !!!

Jean EMMANUEL

Du côté de l'urbanisme

Quid du logement social depuis 1 an ?



Depuis le café-citoyen sur ce thème, la situation a quelque peu évolué

En effet, si on compte toujours autant de demandes de HLM (700 sur le Pays des Olonnes), on note de petites avancées, peut-être dues à nos multiples interventions sur ce sujet au Conseil municipal ou dans le cadre d'articles.

D'une part, la municipalité des Sables a acheté des terrains à l'Aubraie et concrétiserait enfin son discours de septembre 2005 : destiner des parcelles des Agaures au logement de familles modestes.

2008 verra la réalisation de 12 logements sociaux rue des Branches, ainsi que d'une vingtaine sur l'emplacement du cinéma Stella.

D'autre part, quelques formules d'accès à la propriété ont été mises en place (par exemple, rue du Tarif).

Cependant, ce sont 3500 foyers qui vivent avec 700 € par mois, soit 31 % de la population sablaise (30 % de la Vendée) ou avec moins que le SMIC (40 % des Sablais et 38 des Vendéens); effarant: plus de la moitié de la Ville n'est pas imposable!

Dans ces catégories défavorisées, on trouve des jeunes, voués aux emplois précaires caractérisant notre circonscription (salaire moyen à l'Ouest du département, 1000 € et à l'Est, 1400 et immobilier bien + accessible) ou des retraités (tous ne sont pas de nouveaux arrivants aisés) : leurs syndicats précisent que les 2/3 ont moins

que le SMIC et qu' 1/4 touche moins de 700 € par mois.

Ces chiffres s'opposent au 1 % qui gagne plus de 6500 € par mois; la municipalité tente pourtant toujours de repousser les foyers en difficulté vers Olonne et Le Château (reconduite à la frontière d'un autre genre !), en avançant comme argument qu'il n'y a pas de terrains aux Sables, mais nous, sans cesse en quête de solutions, voyons s'élever partout des résidences de «standing»: évidemment, il faut la volonté d'acheter terrains ou maisons à démolir... (démarche, en outre, préconisée par le gouvernement).

Pendant ce temps, les loyers augmentent, eux, de + de 3 % (en Vendée, 7 € le m²).

Par ailleurs, selon des professionnels de l'immobilier, l'augmentation pour 2006 se serait située autour de 10 % pour les maisons, contre 18 par an depuis 2002, les prix ayant doublé en 7 ans.

Isabelle MENANT,
Conseiller Municipal des Sables



Le 21 Décembre 1985 COLUCHE ouvre les premiers Restaurants du Cœur. Lors de la première campagne 8 500 000 repas sont servis par 5 000 bénévoles.

Le 19 Juin 1986 c'est la mort accidentelle de COLUCHE.



1986-1987, Les fondateurs décident de poursuivre les Restos et organisation en associations départementales.

En 1987 c'est l'ouverture des stocks de la CEE comme COLUCHE l'avait réclamé en 1986. Création du revenu minimum d'insertion.

En 1988 une loi COLUCHE permet au donateur de déduire une partie de son don de son impôt. Mise en place d'une inter campagne pour ceux qui sont le plus démunis.

1989-1990, c'est l'ouverture des premiers Relais, le lancement des toits du cœur dans 5 départements pilotes et des « camions » pour les sans domicile. C'est aussi la première tournée des « Enfoirés ».

1991-1992, c'est la création des ateliers et des jardins, l'ouverture d'une maison de vacances tenue par d'anciens bénéficiaires. L'association nationale des Restos du Cœur est reconnue d'utilité publique

1993, c'est la création de la « Péniche du cœur } } pour les sans abri.

1994 on ouvre les premiers relais bébés appelés aujourd'hui « Restos Bébé du Cœur ».

1997, c'est la création de l'association nationale d'insertion pour développer la politique d'aide à l'insertion des Restos pour une durée de 3 ans. Sont également ouverts des ateliers pour lutter contre l'illettrisme et aider à l'insertion.

2002-2003, l'aide à la personne devient la priorité des Restos du Cœur.

En 2004, à la suite de la mobilisation des Restos, c'est le rétablissement de la spécificité de la loi COLUCHE.

Que penserait COLUCHE aujourd'hui du fait que les « restos du Cœur » sont encore d'actualité???

Sur le plan départemental.

En VENDEE, sur le bilan 2005-2006, les « Restos » reçoivent 2050 familles, le nombre de bénéficiaires est de 4438- le nombre de repas servis est de 301 914 - 11789 colis de dépannage sont servis.

Le 15 décembre 1992 s'ouvre le Centre du Pays des Olonnes - sur la campagne 2005/2006 ont été reçues 301

Regard sur les restaurants du cœur : Historique

familles - en 2007 viennent au centre 236 familles.

Les bénévoles reçoivent les mardi et vendredi les bénéficiaires, leur servent un repas, puis leur distribuent les conserves, surgelés, légumes, fruits, pains, viennoiseries, produits de toilette. Puis les bénéficiaires repassent par « le bar » et là d'autres bénévoles leur servent café, jus de fruits, parlent avec eux ; Mais en premier lieu c'est être à « leur écoute » qui les aident à « se recentrer ». Fonctionnent également dans ce centre des chantiers d'insertion par l'informatique, et aide à la recherche d'emploi. pour arriver aux premiers pas dans l'insertion socio-professionnelle, existent les jardins de proximité.

Etre bénévoles aux "Resto du Cœur" est une belle expérience de vie.

Andrée GALBRUN





Article remis au journal
des Sables pour le
courrier des lecteurs.

Les déchets ? Une mine d'or ???

Bonjour

Nouveau aux Pays des Olonnes.

Surprise samedi à la déchetterie !

Remise d'un document aux entreprises

Stupeur et effectif au 1er avril (est ce un
poisson d'avril ?).

Maintenant si un professionnel veut dé-
poser un téléphone usagé, un mixeur ou
bien un « rasoir » il lui en coutera 2 €
l'unité.

Je ne parle pas du reste

Je médite sur l'élimination de mes dé-
chets (cela va me coûter cher, car je dois
dans la plupart des cas reprendre l'an-
cien matériel de mes clients)

Courriel: praticinformatique@wanadoo.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES
des Olonnes
17, Rue Méliès - 85300 LES SABLES D'OUDANÉ GEDEX
Tél. 02 51 20 84 48 - Fax 02 51 21 02 97

DECHETTERIE DES FONTAINES
NOTE D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS

Fus délibérée, en date du 22 décembre 2006, le Conseil Communautaire a décidé de modifier les taxes
arguées par les entreprises pour leur dépôt de matériaux à la déchetterie.
Ces nouvelles taxes par dépôt s'appliquent en application à compter du 1er avril 2007 comme suit :

- **Gravats/Bois/Déchets Verts :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 1m³ et par m³ supplémentaire = 30 €
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 1m³ et par m³ supplémentaire = 35 €Tout dépôt doit être inférieur ou égal à 2m³, avec un maximum de 10m³ mensuels.
- **Tout-Versant :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 1m³ et par m³ supplémentaire = 20 €
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 1m³ et par m³ supplémentaire = 20 €Tout dépôt doit être inférieur ou égal à 2m³, avec un maximum de 10m³ mensuels.
- **Papier/Yarns/Bâtons Plastique propres :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 1m³ et par m³ supplémentaire = 5 €
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. : **dépôt interdit**Tout dépôt doit être inférieur ou égal à 2m³, avec un maximum de 10m³ mensuels.
- **Déchets Ménagers Spéciaux (D.M.S.) :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 5kg et par kg supplémentaire = 2 €
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. : **dépôt interdit**Les dépôts doivent être inférieurs ou égaux à 50kg mensuels.
- **Boîtes Yéginaks ou Minimals :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Inférieur ou égal à 50 litres et par 10 litres supplémentaires = 2 €
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. : **dépôt interdit**Les dépôts doivent être inférieurs ou égaux à 200 litres hebdomadaires.
- **Déchets d'Équipements Électroniques et Électroménagers (D.E.E.E.) :**
 - Pour les professionnels de la C.C.O. :
Gros électroménager (craie, télé, pour informatique...) = 10 €/unité
Petit électroménager (téléphone, radio, mixer...) = 2 €/unité
 - Pour les professionnels extérieurs à la C.C.O. : **dépôt interdit**

Il convient de rappeler que l'accès à la déchetterie est limité aux véhicules dont le P.T.A.C. est
inférieur à 3,5 tonnes et que le dépôt par les professionnels des produits dangereux reste interdit.

Le Président, P/O Le Vice-Président
des OLONNES
FRANCE

L'avis de l'OPO : S'il est difficile de critiquer une bonne gestion, nous pensons que cette initiative, indépendamment d'une absence de concertation évidente repose le problème de la CCo et de son mode de financement: Avec des compétences souvent transférées sans les ressources correspondantes, on renforce, artificiellement, une situation financière conduisant à des mesures économiques de nature à défavoriser le tissu industriel et commercial. Nous avons déjà dénoncé l'effet pervers du système, cette mesure ne peut que nous conforter dans la nécessité de reconsidérer les recettes et dépenses locales notamment au niveau des structures.